



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



Conseil municipal du 4 juin 2026 – Compte rendu

Présents : S Antunes, K Bouet, V Caille, S Desmuliers, C Garrucho, Y Grenier, S Houssier, Q Lafon, F Loiseau, E Monnet, N Redon, Y Ryad, F Vincent, L Pouzadoux

Excusé : A Fredet, pouvoir à C Garrucho

La séance est ouverte à 19h00

Secrétaire de séance

Mme Sandrine Desmuliers Bonnamy est élue secrétaire de séance.

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS PRÉCÉDENTS

Conseil municipal du 27 mars 2026

M. Franck Loiseau signale plusieurs observations concernant le nombre de voix mentionnées ainsi que certaines erreurs de rédaction. Le compte rendu est relu par M. Stéphane Houssier.

Conseil municipal du 30 avril 2026

Le compte rendu est également relu par M. Stéphane Houssier. Les comptes sont validés avec un excédent constaté de 200 000 €.

Il est rappelé que le Maire n'a pas participé pas au vote du compte administratif conformément à la réglementation.

M. Éric Monnet sollicite des précisions concernant la dépense imputée au compte 611.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. COMMISSION TRAVAUX ET VOIRIE

Acquisition d'un tracteur épareuse

Le matériel actuellement utilisé ayant plus de trente ans, la commune prévoit l'acquisition d'un nouveau tracteur épareuse.

Montant estimatif : 110 000 €.



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



Réfection des chemins ruraux

Des travaux de remise en état sont programmés sur plusieurs secteurs :

- Chemin entre Glénat et Bens ;
- Chemin de la Garde ;
- Axe Glénat – Bicon ;
- Liaison Artonne – Puy Saint-Jean ;
- Portion du chemin de Nantillat.

Les travaux, comprenant notamment un reprofilage avec niveleuse, compactage et apport de matériaux issus de scalpage, se dérouleront sur une semaine au cours du mois de juin.

Réfection de voirie

Budget prévisionnel : 40 000 €.

Les secteurs concernés sont :

- Accès au Puy Merle ;
- Route Glénat – Puy Merle ;

Il est constaté un manque de mobilier urbain :

- Chemin de la Boule ;
- Stade de pétanque ;
- Secteur des Marronniers, à proximité de la salle des fêtes.

L'acquisition de cinq bancs est envisagée ainsi que la rénovation d'anciens bancs destinés à être installés hors du centre-bourg.

Coût estimatif : 460 € HT par banc, soit environ 2 300 € HT.

Projet d'abribus à Bicon

Le projet prévoit l'installation d'un abribus identique à celui de Glénat.

Deux devis d'environ 4 000 € ont été reçus.

Entreprises consultées :

- Toiture : SCB et DAF ;
- Dalle et maçonnerie : Sanchez et Entremur.

Objectif de réalisation : fin septembre 2026.

Principaux projets structurants

A. Réhabilitation de l'école

Un cabinet d'architecte est intervenu en avril afin d'étudier :

- la rénovation intérieure ;
- l'isolation ;
- la mise aux normes électriques ;



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



- les espaces de rangement.

Le projet intègre également :

- la réfection de la cour ;
- la reprise du mur de soutènement ;
- le remplacement du grillage non conforme aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France.

Une attention particulière sera portée à la préservation de l'ouvrage historique intégré au mur de soutènement.

Les démarches sont engagées auprès de la ADUHME et de la Banque des Territoires.

L'objectif est de sélectionner un architecte au cours du mois de juillet afin de finaliser le dossier de consultation pour l'automne.

B. Terrain multisports

Un accord de principe est obtenu avec l'association Vallon des Pins pour l'utilisation du terrain via l'établissement d'un bail emphytéotique. L'accord de l'OGEC reste attendu.

M. Quentin Lafon a rencontré M. Deat (Volcano Seed) concernant la mise en place d'équipement sportifs. Un devis est attendu pour le mois d'août.

C. Restauration de la Collégiale

La procédure judiciaire en cours n'empêche pas l'acquisition des financements déjà obtenus.

Les principales données du projet sont les suivantes :

- 1 million d'euros environ versés à la commune sur un compte de la caisse des dépôts
- Financement prévisionnel des dépenses complémentaires à hauteur de 80 % ;
- coût global estimé à 3 millions d'euros.

Les travaux porteront notamment sur :

- la sécurisation du site ;
- la restauration intérieure ;
- l'embellissement et le fleurissement des abords.

Le cahier des charges sera transmis à la DRAC pour relecture.

D. Secteur du Chemin des Côtes et du Puy Saint-Jean

Le cabinet Géoval a été mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Les travaux envisagés comprennent :

- la réfection complète de la voirie ;
- l'enfouissement des réseaux (demande auprès de TE63) ;
- la création d'un parking sur un terrain privé sous réserve d'accord.



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



Projet de belvédère

Le Département a retenu le site du Puy Saint-Jean pour l'étude d'un belvédère touristique accompagné d'un totem d'interprétation.

Des demandes de financement seront recherchées notamment au titre du tourisme (fonds LEADER).

E. Boulevard de Versailles

Le cabinet Géoval a été mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Le secteur comporte deux éléments patrimoniaux remarquables :

- la Croix ;
- la Fontaine.

Les réflexions portent également sur :

- la gestion des eaux pluviales ;
- les conséquences des épisodes orageux ;
- la valorisation paysagère du secteur ;

Un relevé topographique a déjà été réalisé. Des financements seront sollicités auprès de la Région (dispositif « Village remarquable »), et du Département (FIC).

3. COMMISSION COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Site internet communal

Une réflexion est engagée concernant la refonte complète du site internet de la commune.

Les objectifs sont notamment :

- améliorer l'information des habitants ;
- faciliter l'accès aux démarches et informations municipales ;
- valoriser les projets et le patrimoine communal.

Une mise en ligne est envisagée pour la fin du mois de septembre 2026 ou fin d'année.

Communication autour du projet école

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école, un café citoyen est organisé le samedi 20 juin 2026 à 10 heures chez Dédée.

Cette rencontre permettra :



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



- de présenter l'état d'avancement du projet ;
- de recueillir les observations et attentes des habitants ;
- d'échanger sur les futures orientations.

Diffusion des conseils municipaux et comptes rendus

La commission poursuit sa réflexion sur les modalités de diffusion des informations municipales auprès de la population, notamment concernant les comptes rendus des séances du Conseil municipal.

Panneaux d'affichage associatifs

Le projet consiste à installer plusieurs panneaux métalliques destinés à l'affichage des manifestations et informations associatives.

Les emplacements envisagés sont :

- à proximité des abri-bus ;
- à proximité du carrefour principal et des feux.

Deux devis sont actuellement en cours d'étude.

Mini-Écho du Puy Saint-Jean

La réalisation d'une publication communale de quatre pages est en préparation.

Elle comportera notamment :

- la présentation des élus municipaux ;
- la présentation des commissions ;
- un point sur les principaux projets communaux ;
- les manifestations et événements organisés sur la commune.

Cette publication s'inscrit dans la volonté de formaliser et renforcer la diffusion régulière de l'information municipale.

Manifestations

Programmation 2026

- 13 juillet : animation organisée avec La Petite Barique ;
- 11 octobre : Journée de Caractère

4. COMMISSION PATRIMOINE, TOURISME ET ENVIRONNEMENT

Patrimoine

Label « Petites Cités de Caractère »

Mme Vivianne Caille, Franck Loiseau et M. Yacine Ryad représenteront la commune lors du Conseil d'Administration du 16 juin à Châteldon.

Une réunion préparatoire sera organisée avant fin juin. Le document de travail élaboré par Mme Sandrine Desmuliers Bonnamy est annexé au présent compte rendu.



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



Promotion du territoire

La commune accueillera le 9 juin un journaliste britannique dans le cadre d'un reportage de valorisation du village avec Terra Volcana.

Journée du Patrimoine du 11 octobre 2026

- Une animation médiévale est actuellement en préparation avec l'association Marie de Berry (Aigueperse).
- Le projet prévoit :
- la participation d'une trentaine de personnes costumées ;
- des mises en scène historiques (messe, banquet et animations médiévales) ;
- des visites guidées du village et de son patrimoine assurées par M. Franck Loiseau ;
- la possibilité pour les élus qui le souhaitent de participer aux animations en costume, moyennant une participation financière.
- Concernant l'accueil du public :
- le bar « Chez Dédée » a confirmé son ouverture ;
- l'installation de deux à trois food-trucks est envisagée afin d'assurer une offre de restauration adaptée aux visiteurs.
- Cette manifestation constitue un temps fort de valorisation du patrimoine communal et s'inscrit dans la démarche de labellisation « Petites Cités de Caractère ».

Collégiale

Le Maire informe le Conseil municipal de l'avancement du dossier de restauration de la Collégiale.

La procédure judiciaire engagée concernant ce dossier est toujours en cours. Toutefois, les sommes obtenues sont désormais acquises à la commune.

Le cahier des charges du projet sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de poursuivre l'instruction du dossier.

À ce jour :

- 1 000 000 € ont déjà été versés ;
- les dépenses complémentaires pourront être financées à hauteur de 80 % ;
- le coût global du projet est estimé à environ 3 000 000 €.

Une visite de l'Architecte des Monuments Historiques est prévue courant juin ou juillet 2026. La date reste à confirmer.

Les principaux axes de travail identifiés sont :

- la réfection de la toiture ;
- la sécurisation de l'édifice ;



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



- la restauration intérieure ;
- l'embellissement des abords, notamment par des aménagements paysagers et du fleurissement.

L'objectif est de pouvoir engager les travaux dans un délai de 12 à 18 mois.
Une équipe dédiée au suivi du projet de la Collégiale sera prochainement constituée.

Fontaines

Un inventaire communal sera réalisé afin de :

- recenser les ouvrages ;
- évaluer leur état ;
- hiérarchiser les interventions.

Le projet inclut également :

- la création d'une signalétique dédiée ;
- la mise en place d'un parcours patrimonial.

Tableau Saint-Jean-Baptiste

Le dossier de restauration est complet. Les démarches administratives vont être engagées.

Pilotage : Mme Vivianne Caille.

Architecte paysagiste

Un architecte paysagiste sera embauché par la Communauté de Communes d'appuyer les communes dans leurs projets. Une rendez-vous aura lieu en mairie d'Artonne le vendredi 26 juin 2026.

Environnement

ENS Val de Morge

Une réunion s'est tenue le 29 mai avec le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Les principales orientations portent sur :

- le choix des essences végétales ;
- l'inventaire du patrimoine naturel ;
- la préparation d'un nouveau plan de gestion à l'horizon 2027.

Une rencontre avec le service environnement du Département et la commune de Saint-Myon est prévu le vendredi 26 juin 2026. M. Yacine Ryad assurera le suivi du dossier.

Travaux identifiés qui pourront intégrer le futur plan de gestion:

- réparation des passerelles ;
- nettoyage des berges ;
- réfection de l'escalier en bois menant à la Morge.



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



5. COMMISSION CCAS

La commission a engagé une réflexion autour des actions sociales à développer :

- recensement des personnes âgées isolées ;
- accompagnement des jeunes dans la recherche de stages ;
- soutien scolaire ;
- amélioration des solutions de mobilité à l'échelle intercommunale.

Priorités identifiées

- réalisation d'un diagnostic social de la commune ;
- recensement des organismes et partenaires ;
- étude de création d'un Comité des Fêtes des Jeunes ;
- identification des personnes âgées isolées.

Le repas des aînés est programmé le 6 juin 2026.

6. COMMISSION ÉCOLE - CANTINE

Des devis sont actuellement en cours concernant la cantine :

- les volets ;
- la climatisation.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 18 juin 2026 à 18h.

7. QUESTIONS DIVERSES

- La clé de la salle capitulaire est conservée dans la sacristie.
- Un nouveau rideau est envisagé pour la cantine.
- Une armoire a été commandée pour les activités des aînés.
- La salle de bain du logement situé place Saint-Esprit sera rénovée (juin 2026)
- Des travaux complémentaires sont programmés dans les vestiaires du stade.

8. DÉLIBÉRATIONS

Semerap

La commune étant actionnaire de la SEMERAP, il convient de désigner un représentant à l'assemblée des petits porteurs.

M. Stéphane Houssier est candidat.

Résultat du vote :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



La délibération est adoptée.

Service informatique Plaine Limagne

Adhésion au service Système d'Information Géographique proposé par Plaine Limagne.

Montant annuel : 463,11 €.

Ce service permet notamment l'accès aux données communales, intercommunales et aux informations relatives à l'urbanisme.

Résultat du vote :

- Pour : unanimité

La convention est approuvée.

9. PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Mardi 9 juin, 15h : Journaliste anglais + Terra Volcana
- Mardi 16 juin : Assemblée Générale PCC à Chateldon
- Jeudi 18 juin 2026, 18h00 : Conseil d'école
- **Vendredi 19 juin 2026, 18h30, conseil municipal puis photo du Conseil, Municipal**
- Samedi 20 juin 2026, 10h00 : café citoyen- Projet travaux école
- Lundi 22 juin 2026, 19h00 : réunion commerçants artisans
- Vendredi 26 juin 2026, 10h : CD63 Environnement, Mairie de Saint Myon espace ENS
- Vendredi 3 juillet 2026, 9h30, M Fort Aduhme
- **Jeudi 9 juillet 2026, 19h00, conseil municipal**
- Lundi 13 juillet 2026, 19h, place de la Fontaine : la Fanfare de l'extrême – La Petite Barrique
- 11 octobre 2026 : Journée de caractère
- Octobre : réunion associations pour réservations des salles/terrains

La séance est levée à **21 h 40**.